



## Coronavirus : point d'actualité

17 mars 2020



### Point de situation Coronavirus de l'Agence Régionale de Santé de Martinique .

A ce jour **19** personnes ont été contaminées par le Coronavirus

COVID-19 dont 1 personne hospitalisée en réanimation.

Pour rappel, la Martinique demeure au stade 1 de l'épidémie.



retrouvez le point de situation dans la rubrique "allez plus loin"

**L'Agence Régionale de Santé de Martinique rappelle qu'en cas de symptômes avec notion de voyage (fièvre, toux, essoufflement), il convient de contacter le 15. Les déplacements chez les médecins ou aux urgences ne sont pas recommandés, pour éviter les risques de contagion. La protection des aînés face au coronavirus doit être une priorité. Les familles doivent donc être sensibilisées sur la nécessité de ne pas les exposer au virus en adoptant les mesures de prévention pour limiter les contacts.**

Pour toute information sur le Coronavirus – COVID-19, le Numéro vert : 0800 130 000, est accessible 24h/24, 7jours/7.

[Aller plus loin](#)

[Documents à télécharger](#)



## VOIR AUSSI

[CORONAVIRUS 2019 N-COV: L'ARS Martinique mobilisée](#)

[Infections Sexuellement Transmissibles : 1 semaine pour les...](#)

[Bilan de la qualité des eaux baignade 2019](#)



semaine bleu 2017

La semaine bleue : 7 JOURS POUR PARLER DE NOS AINES.

# ***vaccin' action***

La saison de la grippe arrive : pensez à vous faire vacciner



PIC

L'ARS Martinique inaugure les Points d'information cancer (PIC)



Stratégie cancer 2020-2030 : L'INCA en visite en Martinique

VACCINATION

Rentrée 2019 : vacciner nos enfants pour une meilleure...

[Eau du robinet](#)

**BROMATES : FIN DE LA RESTRICTION DE CONSOMMATION D'EAU**

**Carambole et insuffisance rénale**

## NOUS CONTACTER

---

ARS Martinique

 Centre d'affaires AGORA  
Zac de l'Etang Z'abricot, Pointe des grives  
CS 80 656 - 97263 Fort de France Cedex  
 05 96 39 42 43



ARS 2017

---

[Accessibilité](#)

---

[Mentions légales](#)

---

[Contacts](#)

---

[Plan du site](#)

---

[Toutes les ARS](#)